

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 981 promulguant à la Côte française des Somalie et dépendances ;

n° 981

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 août 1946

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro
31 août 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués a la Côte française des Somalis et dépendances : — la loi du 4 juillet 1837 relative aux poids et mesures; — la loi du 2 avril 1919 sur les unités de mesure; — le décret du 29 juillet 1919 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 2 avril 1919 sur les unités de mesure.

Art. 2

— Le présent arrêté, qui fera l'objet de mesures de publicité extraordinaire, sera publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Côte française des Somalis.

P.-H. SIRIEX.